

Rémy Knafou Le procès du surtourisme repose sur la culpabilisation des touristes

Le géographe juge hypocrites et mal fondées les dénonciations de la forte fréquentation de lieux touristiques, qui n'abordent pas la question d'une « transition juste » du tourisme

Le plan gouvernemental de régulation des flux touristiques, mi-juin, relève à juste titre les enjeux et les effets de fréquentations subies et non régulées à l'origine de dysfonctionnements, dans le temps et dans l'espace. Il ne parle pratiquement pas de « surtourisme », mais c'est en mettant en avant le surtourisme que les médias en ont généralement rendu compte, car le mot plaît et le thème est de saison.

Depuis quelques années, l'expression resurgit : en 2023, avec des reportages en Italie sur les sentiers des Cinque Terre, où sandales et tongs sont prohibées, à Portofino, où le maire a eu l'idée ubuesque d'instaurer deux « zones rouges » où le piéton aura interdiction de s'arrêter, ou bien encore dans la vieille ville de Dubrovnik, en Croatie, où les valises à roulettes sont interdites. Soit un échantillon de lieux dont la (trop ?) forte fréquentation résulte de la conjonction d'une mise en désir mondialisée et de la démocratisation du tourisme sur une planète peuplée de huit milliards de personnes.

Une planète où l'information circule vite, partout ; un monde où il suffit qu'une série sud-coréenne de Netflix montre une scène romantique sur un ponton du lac de Brienz, en Suisse, pour que le tranquille village d'Iseltwald soit envahi par des milliers de touristes asiatiques, obligeant les autorités locales à installer un tourniquet d'accès moyennant 5 francs suisses [soit 5,20 €]. Il ne s'agit pas, ici, de nier les effets négatifs du surtourisme lorsqu'il est caractérisé, mais le mot est souvent employé à tort et à travers, car c'est un domaine où la confusion règne et est habituellement entretenue.

Il convient d'abord de distinguer les métropoles, où l'essentiel de la population ne vit pas du tourisme et supporte mal les intrusions touristiques dans l'espace de son quotidien, par le développement des locations temporaires ; de même, les courts séjours alcoolisés, les enterrements de vie de garçon ou de fille, à Amsterdam, à Prague ou à Budapest, rendent certains quartiers invivables : c'est alors l'acceptabilité du tourisme qui est en jeu, mais il y a des solutions à ces problèmes quand on veut bien prendre à bras-le-corps.

Dans des lieux fermés et fragiles, où une fréquentation excessive peut dégrader ce qui motive la venue des visiteurs (la calanque de Sugiton, près de Marseille, ou *La Cène*, peinte par Léonard de Vinci, dans un couvent milanais), on sait gérer ce type de situation, par une politique de quotas permettant de conjuguer conservation et conditions satisfaisantes de visite.

Outils de régulation

Dans les lieux « touristifiés », dont Venise est l'exemple le plus célèbre, l'évocation récurrente du surtourisme par les autorités et les médias qui y font écho ne sert qu'à entretenir un écran de fumée dissimulant une inaction délibérée, d'où l'inexorable progression des locations touristiques de courte durée contre lesquelles aucune mesure n'a été prise jusqu'à présent. Au cours de cette année 2023, où, selon une association, le nombre (officiel) de lits touristiques serait en passe d'égaliser le nombre des Vénitiens, j'ai récemment constaté la diffusion dans tout l'espace urbain des locations touristiques, y compris dans les périphéries les moins attractives et ce, au détriment des logements loués à l'année à la population vénitienne, aux plus jeunes en particulier.

L'hypocrite dénonciation du surtourisme par la municipalité masque le souci de continuer à faire venir un maximum de touristes, avec la complicité d'une partie de la société locale ; et, à cette confusion entretenue par les autorités locales s'ajoute depuis peu la contribution de l'Unesco, qui recommande d'inscrire la ville sur la liste du Patrimoine mondial en péril, en considérant que « les impacts du changement climatique et le tourisme de masse menacent de causer des changements irréversibles à la valeur universelle exceptionnelle du bien ». En mêlant deux questions, en partie liées, mais qui ne sont pas de même nature, l'Unesco feint d'ignorer que l'argent de ce tourisme de masse tant vilipendé est indispensable pour assurer l'entretien

d'un patrimoine qui, sans le tourisme, serait au-delà du péril.

Plus généralement, l'évocation du surtourisme alimente l'historique procès du tourisme de masse, autrement dit du tourisme des grands nombres, celui des classes populaires et moyennes, nos élites n'ayant jamais supporté d'avoir à partager avec ces dernières des lieux qu'autrefois leurs prédécesseurs étaient les seuls à fréquenter.

Le procès récurrent du surtourisme repose aussi sur la culpabilisation ou le mépris des touristes : en se précipitant tous vers les mêmes lieux, ils feraient preuve d'aveuglement ou d'ignorance. Ce procès est injuste, car si le touriste fait ces choix de destination, c'est qu'il a ses raisons, dans le système qui est le nôtre : ainsi, le littoral français est la destination de vacances estivales privilégiée pour 62 % des clientèles européennes, parce que les côtes et les plages sont des lieux de convivialité, adaptés à toutes sortes de clientèles, familiales ou individuelles, jeunes et moins jeunes. Si les touristes se rendent en masse au Mont-Saint-Michel, c'est parce qu'il s'agit d'un lieu unique, non substituable, comme le sont Venise ou le Machu Picchu, autres lieux uniques au monde et pour lesquels on peut instaurer des outils de régulation.

Enfin, la dénonciation du surtourisme sert les intérêts de tous ceux qui souhaitent nous vendre des voyages et des séjours alternatifs, « hors des sentiers battus », souvent chers et, dans le cas de voyages lointains, avec un coût élevé pour la planète, par d'abondantes émissions de gaz à effet de serre.

Le marronnier estival de la dénonciation du surtourisme continuera donc à cacher la forêt des raisons pour lesquelles on préfère braquer le projecteur sur quelques situations préoccupantes, mais surmontables, et ne pas dénoncer les vrais problèmes d'un tourisme qui rechigne à entrer délibérément dans une « transition juste » consistant à rendre compatible transition climatique et réduction des inégalités sociales, enjeu d'une tout autre importance. ■

Rémy Knafou, géographe, professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, auteur de « Réinventer (vraiment) le tourisme. En finir avec les hypocrisies du tourisme durable » (Editions du faubourg, 128 pages, 13 euros)



L'ARGENT
DU TOURISME
DE MASSE
TANT VILIPENDÉ
EST INDISPENSABLE
POUR ASSURER
L'ENTRETIEN
DU PATRIMOINE